



Projet d'établissement Micro crèche – Goupil Othon *C.I.A.S de l'Intercom Bernay Terres de Normandie*



Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom Bernay Terres de Normandie
Pôle administratif : 41, rue Jules Prior – 27170 Beaumont-le-Roger
Tél. : 02.32.45.47.85
Email : direction.cias@bernaynormandie.fr
Web : www.bernaynormandie.fr



Terres de solidarité

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	4
1) <i>Présentation du questionnaire de L'E.A.J.E</i>	4
2) <i>Présentation de la structure</i>	4
II. PARTIE 1 – LE PROJET SOCIAL	4
1) <i>Historique du C.I.A.S</i>	4
2) <i>Politique petite enfance mise en place au sein du C.I.A.S de l'Intercom Bernay Terres de Normandie</i>	5
3) <i>Données de cadrage de l'évolution du contexte local de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (source CAF 2018 et Insee 2017)</i>	6
a. <i>Données démographiques</i>	6
b. <i>Structures familiales</i>	7
c. <i>Activités professionnelles</i>	7
d. <i>Mixité sociale et accessibilité à tous</i>	8
4) <i>L'offre de service de l'enfance jeunesse, sur le territoire du C.I.A.S</i>	8
a. <i>La petite enfance</i>	9
b. <i>L'enfance et la jeunesse</i>	10
c. <i>La Parentalité (définition CAF)</i>	10
5) <i>Les atouts du territoire</i>	11
III. PARTIE 2 – PROJET EDUCATIF	12
1) <i>Les objectifs</i>	12
IV. PARTIE 3 – PROJET PEDAGOGIQUE	12
1) <i>L'accueil</i>	12
a. <i>Le premier accueil</i>	12
b. <i>L'adaptation</i>	12
c. <i>Accueil au quotidien, transmissions, retrouvailles</i>	13
2) <i>Les soins</i>	14
a. <i>L'alimentation</i>	14
b. <i>Le change</i>	15
3) <i>Le sommeil</i>	16
a. <i>La sieste</i>	16
b. <i>Le sommeil</i>	16
4) <i>Le développement</i>	16
a. <i>Le développement affectif et social</i>	16
b. <i>Le développement cognitif</i>	17
c. <i>Le développement psychomoteur</i>	17
5) <i>L'éveil</i>	18
a. <i>Les jeux libres</i>	18
b. <i>Les activités dirigées</i>	18
c. <i>Les jeux moteurs</i>	18
d. <i>La motricité fine</i>	19
6) <i>Le bien-être</i>	19
a. <i>Un potager pédagogique</i>	20
b. <i>L'atelier snoezelen</i>	20

c. La relaxation	21
d. Le langage des signes	21
V. PARTIE 4 – LES PRESTATIONS D’ACCUEIL PROPOSEES	21
1) <i>Age des enfants accueillis</i>	<i>21</i>
2) <i>Caractéristiques fonctionnelles</i>	<i>21</i>
a. Les locaux	21
b. L’environnement	22
c. Amplitude horaire et capacité d’accueil de la structure	22
3) <i>Fermeture de la structure</i>	<i>22</i>
4) <i>Les différents types d’accueil proposés.....</i>	<i>23</i>
a. Accueil régulier	23
b. Accueil occasionnel	23
c. Accueil d’urgence	23
5) <i>Agrément PMI</i>	<i>23</i>
VI. PARTIE 5 – LES DISPOSITIONS PARTICULIERES PRISES POUR L’ACCUEIL D’ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP OU ATTEINTS D’UNE MALADIE CHRONIQUE	24
VII. PARTIE 6 – EQUIPE EDUCATIVE	24
VIII. PARTIE 7 – LA DEFINITION DE LA PLACE DES FAMILLES ET DE LEUR PARTICIPATION DANS LA VIE DE L’ETABLISSEMENT	25
1) <i>La réunion de bienvenue en début d’année scolaire.....</i>	<i>25</i>
2) <i>Le Festival au cœur de la famille</i>	<i>25</i>
3) <i>Le goûter de fin d’année</i>	<i>26</i>
4) <i>Les sorties.....</i>	<i>26</i>
5) <i>Le repas – partage.....</i>	<i>26</i>
IX. PARTIE 8 – LES MODALITES DES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS	26
1) <i>La CAF</i>	<i>26</i>
2) <i>La Protection Maternelle et Infantile (PMI).....</i>	<i>26</i>
X. PARTIE 9 – CONCLUSION ET PERSPECTIVES	27
1) <i>Conclusion</i>	<i>27</i>
2) <i>Perspectives</i>	<i>27</i>
XI. Annexes : Fiche de poste	28

I. INTRODUCTION

Le projet d'établissement est l'expression d'une dynamique d'équipe. C'est un cadre référentiel de l'accueil pour l'enfant, ses parents et les professionnels de la Petite Enfance.

1) Présentation du gestionnaire de L'E.A.J.E

- Nature juridique : C.I.A.S (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Siège social

Adresse : Pôle administratif : 41 rue Jules Prior - 27170 Beaumont- le- Roger

Téléphone : 02.32.45.47.85

Email : direction.cias@bernaynormandie.fr

Réfèrent légal de l'E.A.J.E : Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Territoire de projet couvert par l'E.A.J.E :

Le projet couvre les 75 communes de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Existence d'un contrat enfance jeunesse (CEJ) sur ce territoire :

L'établissement d'accueil du jeune enfant est intégré dans le C.E.J. Il s'agit d'un contrat commun aux différents services enfance jeunesse qui définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service contrat enfance jeunesse.

2) Présentation de la structure

Nom de l'E.A.J.E : Micro crèche

Adresse : Rue du Neubourg – Lieu-dit « Le Presbytère » - 27170 Goupil Othon

Téléphone : 02.32.43.75.45

Email : creche.goupilleres@bernaynormandie.fr

Date d'ouverture : Janvier 2014

Nom du responsable de la structure : Madame Magali FERRER

II. PARTIE 1 – LE PROJET SOCIAL

1) Historique du C.I.A.S

L'Intercom Bernay Terres de Normandie est née le 1^{er} janvier 2017 (arrêté préfectoral n°DRCL/BCLI/2016-93) de la fusion de cinq communautés de communes (communauté de communes du canton de Beaufort, communauté de communes de Bernay et ses Environs, Intercom du Pays Brionnais, communauté de communes du canton de Broglie et Intercom Risle et Charentonne) suite à la Loi Notre du 7 Aout 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la république et visant notamment à renforcer les intercommunalités.

L'Intercom du Pays Brionnais était dotée d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S) compétent en matière d'insertion. Suite à la fusion du 1^{er} janvier 2017, ce dernier a vu son périmètre et ses compétences élargies, conformément aux dispositions de la Loi Notre, pour devenir le **C.I.A.S de l'Intercom Bernay Terres de Normandie**.

Cette entité est compétente dans le cadre de l'action sociale reconnue d'intérêt communautaire par l'Intercom Bernay Terres de Normandie et porte quatre grands axes thématiques, à savoir :

- L'Enfance Jeunesse,
- L'animation de la vie sociale,
- L'insertion,
- L'autonomie.

Le C.I.A.S s'est engagé, en Mai 2018, dans l'élaboration d'un **Projet Social de Territoire** afin de proposer une « feuille de route » cohérente et permettant l'équité et la solidarité sur le territoire au travers d'une démarche participative d'acteurs sociaux, associations locales du territoire, service du C.I.A.S, la C.A.F et d'un questionnaire aux usagers.

Trois grands axes stratégiques ont été définis dans le document cadre qu'est le PST (Projet Social de Territoire) pour les cinq ans à venir.

- **AXE A : Les habitants sont au cœur et acteurs du projet avec les élus, les professionnels et leurs partenaires.**
- **AXE B : L'action sociale est équitable, cohérente et coordonnée sur le territoire.**
- **AXE C : L'accès à l'ensemble des services de l'action sociale est facilité pour tous.**

Le 11 décembre 2018, le conseil d'administration du C.I.A.S de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a adopté la Projet Social de Territoire.

Par suite, le 13 décembre 2018, le Projet Social de Territoire a été voté en conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Le **Centre Intercommunal action sociale** propose sur le territoire un pôle Petite Enfance composé de :

- **3 E.A.J.E** (établissement d'accueil du jeune enfant) situés sur Beaumont-le-Roger, Goupil Othon et Serquigny,
- **4 RAM** (Relais assistantes maternelles) situés sur Beaumont-le-Roger, Brionne, Serquigny et la Trinité de Réville,
- **3 LAEP** (lieux d'accueil enfants parents) situés sur Beaumont-le-Roger, Brionne et la Trinité de Réville.

Ayant pour mission de mettre en œuvre la politique Petite Enfance du C.I.A.S de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

1) Politique petite enfance mise en place au sein du C.I.A.S de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Le C.I.A.S s'inscrit, au travers de ses structures Petite Enfance, dans une proposition de prise en charge individuelle et collective du jeune enfant, d'un soutien aux savoirs parentaux, d'une aide à la prise en charge d'enfants porteurs de handicap et de permettre aux familles de concilier vie familiale, sociale et professionnelle.

a. Historique des E.A.J.E

En 2006, l'Intercom du Pays Beaumontais s'est dotée d'une structure d'accueil du jeune enfant de type multi accueil afin de répondre à une demande d'accueil collectif.

Pour répondre à une demande croissante en matière de logement et un parc locatif en pleine expansion sur ce territoire et à la création d'une nouvelle intercommunalité au 1^{er} Janvier 2014 issue de la fusion de l'Intercom du Pays Beaumontais et de la communauté de communes Risle Charentonne sur la base de l'arrêté préfectoral DRCL/BCLI/2013-31 ainsi qu'à une liste d'attente de plus en plus longue au sein du Multi accueil, la construction d'une nouvelle structure de type micro-crèche sur la commune de Goupillières a vu le jour.

L'objectif était de diversifier l'accueil sur le nouveau territoire sans entrer en concurrence avec les services existants.

Compte tenu de l'objectif commun de la collectivité et de la CAF qui est de permettre aux familles d'avoir le choix de leur mode de garde ; le maillage du territoire avec des équipements tels que des micro crèches permet de développer les services de proximité. La collectivité a eu l'opportunité d'intégrer un projet de pôle de service sur la commune de Serquigny et de pouvoir ouvrir une nouvelle structure E.A.J.E de type micro crèche.

2) Données de cadrage de l'évolution du contexte local de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (source CAF 2018 et Insee 2017)

a. Données démographiques

L'Intercom Bernay Terres de Normandie est composée de 75 communes (dont 3 communes nouvelles) couvrant 928 km².

L'Intercommunalité compte 6 communes de plus de 2000 Habitants et 54 communes de moins de 500 habitants.

Elle est située à l'Ouest du département de L'Eure.

▪ La population globale

En 2017, l'intercommunalité compte 56 093 habitants.

Les femmes représentent 53,3 % de la population pour 46,6% d'hommes. 28,1% de la population a moins de 25 ans et les plus de 60 ans représentent 26,7% de la population.

▪ La population allocataire

En 2018, le nombre total d'allocataires est de 9 284.

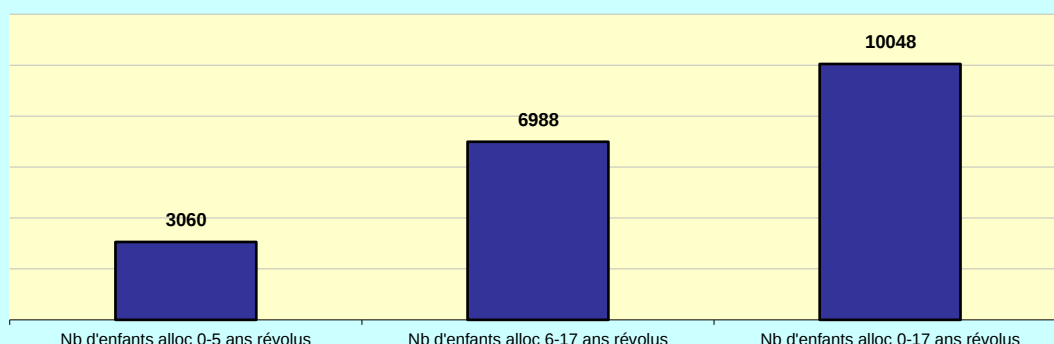
Le nombre de personnes couvertes par une allocation est de 24 551 soit un taux de couverture des allocataires de 44.1 %.

- Nombre d'enfants allocataires 0-5 ans révolus : 3 060
- Nombre d'enfants allocataires 6-17 ans révolus : 6 988

Soit un nombre d'enfants allocataires 0-17 ans révolus de 10048

Il y aurait environ 3 060 enfants de moins de 5 ans révolus dont les familles seraient susceptibles de faire une demande d'accueil en E.A.J.E ou en accueil à domicile sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Répartition du nombre d'enfants allocataires par tranche d'âges
(Caf 2018)



b. Structures familiales

En 2018, le nombre d'allocataires avec enfants est de 5 415.

Trois grandes catégories sont définies : les couples avec et sans enfants, les familles monoparentales et les personnes isolées.

La répartition est la suivante :

- Allocataires isolés : 3 302
- Familles monoparentales : 1 493 dont 713 avec 1 enfant, 524 avec 2 enfants, 184 avec 3 enfants, 72 avec 4 enfants et +
- Couples sans enfant : 567
- Couples avec enfants : 3 922 dont 870 couples avec 1 enfant, 2 127 couples avec 2 enfants, 696 couples avec 3 enfants et 229 couples avec 4 enfants ou +.

En 2017, le nombre de familles avec enfants de < 3 ans est de 886 dont 111 familles monoparentales.

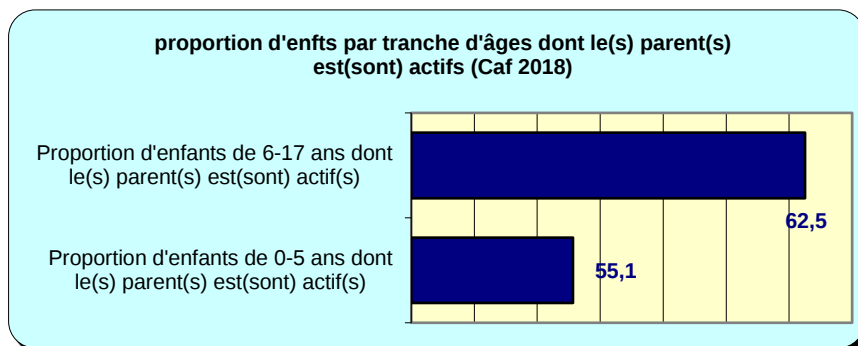
Le nombre d'enfants CAF et MSA < 3 ans sous le seuil des bas revenus est de 203 enfants.

Le territoire comptait 954 enfants CAF et MSA de < 3ans.

c. Activités professionnelles

En 2018, le nombre d'enfants de 0-5 ans dont le(s) parent(s) est (sont) actif(s) est de 1 687 soit 55.7 % de la population active.

Le nombre d'enfants de 6-17 ans dont le(s) parent(s) est (sont) actif(s) est de 4 368 soit 62.5 % de la population active.



En 2016, le taux de chômage était de 14.7% (dernière donnée Insee connue).

La part des déplacements domicile-travail en voiture représente un flux important de 82,5%.

Les trajets domicile /travail sont conséquents sur le territoire. Cela implique pour les parents une organisation familiale qui peut parfois devenir complexe.

Le fait de pouvoir proposer le développement du mode de d'accueil collectif sur le territoire et de donner aux familles un choix d'accueil, entre l'individuel et le collectif, peut répondre aux attentes de ces dernières.

d. Mixité sociale et accessibilité à tous

- Application des plafonds et planchers Enfance

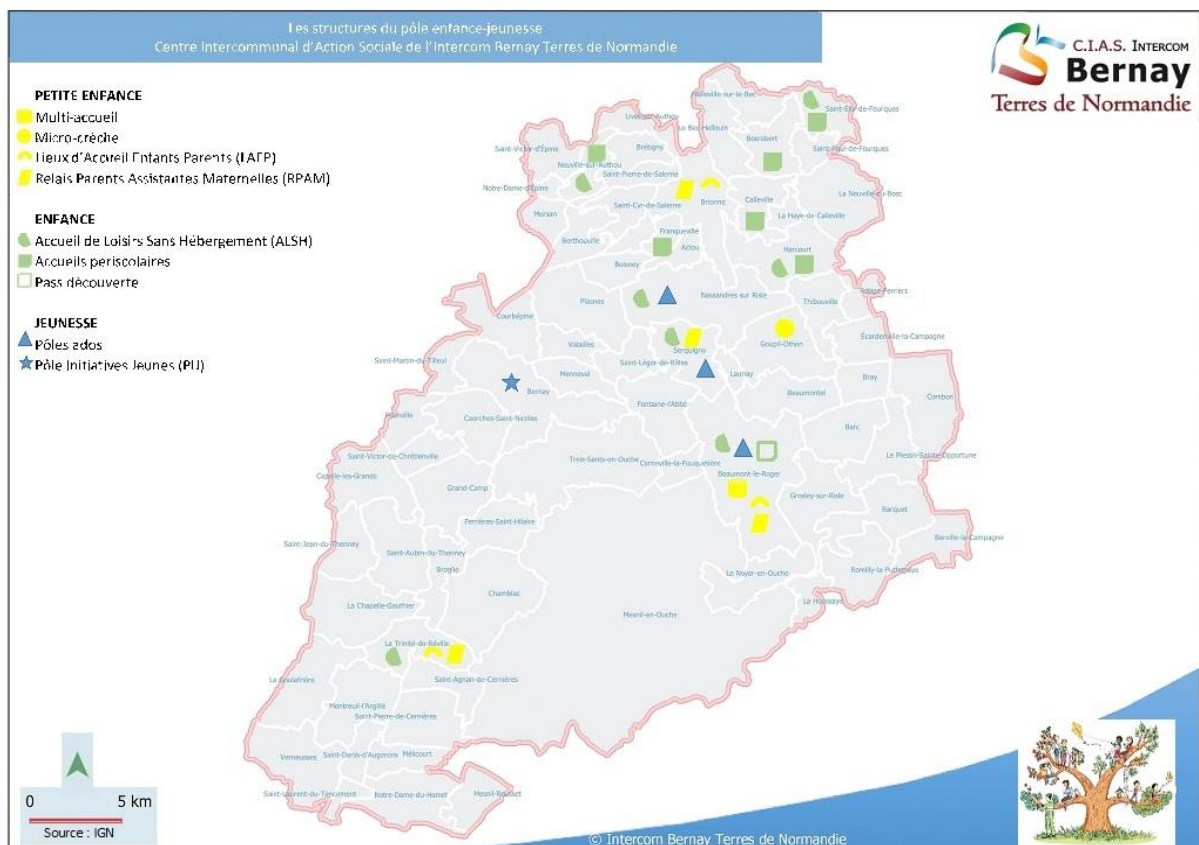
Les directions des E.A.J.E adoptent le barème des participations familiales des établissements selon les préconisations de la Caisse d'Allocations Familiales qui fixe un plancher et un plafond des ressources à prendre en compte.

- Applications des articles L.214-2 et L.214-7 du code de l'action sociale et des Familles

En référence aux articles L214-2 et L214-7, les E.A.J.E s'inscrivent dans les modalités spécifiques mises en œuvre pour assurer l'accueil d'enfants dont les parents rencontrent des difficultés (financières, professionnelles) et/ou qui s'inscrivent dans des parcours d'insertion professionnelle en proposant le dispositif « ma Cigogne » en partenariat avec la C.A.F et Pôle Emploi ; dispositif permettant la mise à disposition d'heures d'accueil au sein des E.A.J.E pour les demandeurs d'emploi afin qu'ils puissent mener à bien leur(s) démarche(s).

La commission d'admission veille aussi à ce que les enfants de parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, et dont les ressources sont inférieures au montant forfaitaire du RSA ou au montant du RSA majoré pour une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants, ou pour une femme enceinte isolée, puissent aisément accéder à une place d'accueil, dans la mesure des disponibilités.

3) L'offre de service de l'enfance jeunesse, sur le territoire du C.I.A.S



a. **La petite enfance**

▪ **L'offre de service**

Structures	Nombre de places	Lieu	Statut
Multi-accueil	20	Beaumont-le-Roger	C.I.A.S
Multi-accueil	50	Bernay	Communal
Crèche	20	Bernay	Entreprise Privée
Micro-crèche	10	Goupil Othon	C.I.A.S
Micro-crèche	10	Serquigny	C.I.A.S (01/2020)
Micro-crèche	10	Brionne	Communal
RAM		Beaumont-le-Roger	C.I.A.S
RAM		Brionne	C.I.A.S
RAM		Serquigny	C.I.A.S
RAM		La Trinité-de-Réville	C.I.A.S
RAM		Bernay	Communal
RAM		Mesnil en Ouche	Communal
LAEP		Beaumont-le-Roger	C.I.A.S
LAEP		Brionne	C.I.A.S
LAEP		La Trinite de Réville	C.I.A.S
LAEP		Mesnil en Ouche	Communal
MAM	Nombre : 5 MAM	Bernay, Brionne, Grosley sur Risle, La Haye de Calleville, Menneval	Privé

▪ **Nombre de places d'accueil**

	Au sein du territoire	Au sein du département
Assistant(es) Maternel(les)	633 AM	6 396
E.A.J.E	120 places	2081
Autres	56	334

Le C.I.A.S dispose de :

3 E.A.J.E, établissements d'accueils du jeune enfant sur le territoire (un multi accueil à Beaumont-le-Roger et 2 micro-crèches sur les communes de Goupil Othon et Serquigny) soit 40 places d'accueil avec 3 places d'accueil d'urgence et/ou 3 places d'accueil d'enfants porteurs de handicap à temps partiel.

En 2018, 72 enfants ont été accueillis en E.A.J.E.

4 RAM, relais assistantes maternelles (Beaumont-le-Roger, Serquigny, Brionne et la Trinité de Réville) qui dénombrent un potentiel 254 assistantes maternelles agréées dont 224 en activité (données décembre 2018).

En 2017, le nombre d'enfants < 3 ans gardés par une assistante maternelle sur les 4 RAM du C.I.A.S est de 444 enfants.

Le mode de garde le plus représentatif sur le territoire est l'accueil chez un(e) Assistant(e) Maternel(le).

a. L'enfance et la jeunesse

▪ Offre de service

Structures	Lieu	Statut
Pôle Initiatives Jeunes	Bernay	Collectivité locale intercommunale
Pôle ados	Beaumont-le-Roger, Brionne, Nassandres-sur-Risle et Serquigny	Collectivités locale intercommunale
Pôle ados	Mesnil-en-Ouche	Collectivités locale communale
Accueil de loisirs sans Hébergement	Beaumont-le-Roger, Nassandres-sur-Risle, Serquigny, St Eloy de Fourques, Neuville sur Authou, Harcourt, La Trinité de Réville	Collectivités locale intercommunale
Accueil de loisirs sans Hébergement	Bernay, Brionne, Broglie et Mesnil-en -Ouche	Collectivités locale communale

b. La Parentalité (définition CAF)

La Parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent.

C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle et sociale.

Le soutien à la parentalité recouvre une large gamme de dispositifs et d'actions qui ont pour objet de proposer aux parents les ressources, connaissances et informations adaptées pour remplir leur rôle.

▪ Le C.I.A.S

Le C.I.A.S propose aux familles :

1 service Parentalité autour de cafés des parents, cafés des papas et de soirées thématiques.

3 LAEP, lieux d'accueil enfants parents sur son territoire (Beaumont-le-Roger, Brionne et la Trinité de Réville). Ce sont des lieux animés par deux professionnels de la Petite Enfance avec des espaces ludiques pour venir jouer librement avec son enfant afin de faciliter sa socialisation et permettre aux parents d'échanger avec les professionnels et les autres parents, futurs parents ou grands-parents.

▪ Les associations, Villes bourg et communes nouvelles

L'association ACCES, basée à Bernay, propose aussi des actions de soutien à la parentalité.

La ville de Bernay a un service de parentalité autour de cafés des parents et conférences.

La commune nouvelle de Mesnil en Ouche dispose d'un lieu d'accueil enfants parents.

- Le Service de Protection Maternelle et Infantile du Département

Il existe sur le territoire plusieurs centres de PMI sur les Villes de Bernay, Brionne et Beaumont-le-Roger. Ils accueillent et soutiennent à travers leurs unités médico-sociales les parents et les enfants de 0-6 ans.

La PMI, au travers de ces unités assistantes maternelles, agréée et fait le suivi des assistantes maternelles du territoire.

- LE C.G.P.P. (centre gynécologique et périnatal de proximité)

Le territoire est doté d'un centre de gynécologie et périnatalité de proximité au sein du centre hospitalier de Bernay. Ce service propose une offre variée de consultations et d'ateliers à destination des femmes, des femmes enceintes ou des jeunes parents.

4) Les atouts du territoire

- Existence de nombreux services éducatifs, médicaux, sociaux et solidaires sur le territoire :

- ✓ Services de proximité : MSAP, EVS, PIJ, centres sociaux, Mission locale, hôpital de proximité, mairies, EHPAD, structures enfance-jeunesse, IME, SSIAD, SAAD, ESAT,
- ✓ Une filière gériatrique très active : CLIC, SSIAD, SAAD, résidence autonomie....
- ✓ Accès développé à la culture via des structures et des animations,
- ✓ Offre scolaire (jusqu'au lycée) et ramassage scolaire,
- ✓ Chantier d'insertion,
- ✓ Animations dans les espaces de vie sociale et centre social de Bernay,
- ✓ Equipements sportifs présents,

- Un territoire rural : dynamique du point de vue agricole et des services, initiatives pour favoriser la mobilité

- La préservation du cadre de vie et du patrimoine historique donne un potentiel touristique,
- Filières agricoles et environnement (développement, création d'emplois, insertion), circuits courts alimentaires, valorisation du territoire par une dynamique agricole,
- Plateforme de la mobilité à Bernay (ACCES-MOBIL'AIRE),
- Pompiers : facteurs de mobilisation des jeunes
- Présence de 4 gares : Brionne, Bernay, Serquigny, Beaumont-le-Roger (ligne CAEN-PARIS, ROUEN),
- Aide financière à destination des jeunes pour le permis de conduire.

L'ensemble des indicateurs et des données suivantes permet le constat que les modes de garde doivent continuer à évoluer sur l'ensemble du territoire. Pour cela, il faut que l'offre des modes de garde par rapport à la demande puisse répondre aux besoins des familles en constante évolution tout en prenant en compte la mixité sociale et le handicap. Ainsi, l'enfant et sa famille s'épanouiront sur le territoire du C.I.A.S de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

III. **PARTIE 2 – PROJET EDUCATIF**

Le projet éducatif détaille l'accueil de l'enfant et de sa famille en collectivité, en s'appuyant sur les valeurs mises en place dans la structure pour apporter un cadre de vie rassurant et épanouissant pour tous.

1) **Les objectifs**

- ✓ Accueillir chaque enfant et chaque famille dans le respect de ce qu'il/elle est, dans la bienveillance et le non jugement.
- ✓ Etre porteur d'empathie et avoir une disponibilité constante. La bienveillance est une valeur motrice du projet de la structure, elle est placée au cœur des préoccupations au travers de l'attitude positive des professionnels.
- ✓ Accompagner la parentalité pour permettre aux familles de concilier vie familiale, professionnelle et sociale grâce à un réseau de partenaires.
- ✓ Etre un soutien pour chaque enfant et l'accompagner dans son autonomie, en étant présent lors de ses différentes expériences.
- ✓ Offrir des ateliers d'éveils ludiques stimulants pour tous par l'ouverture à la culture, à la créativité, et à l'imaginaire chaque jour.

IV. **PARTIE 3 – PROJET PEDAGOGIQUE**

Le projet pédagogique (d'éveil et de soins) est la traduction professionnelle par l'équipe des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs formulés par le projet éducatif

1) **L'accueil**

a. **Le premier accueil**

Très souvent ce premier contact est téléphonique, il est important de comprendre la demande réelle de la famille, puis de l'orienter vers la démarche de pré-inscription afin que sa demande soit enregistrée en vue de la prochaine commission d'attribution des places.

Lors de la première rencontre, les parents peuvent visiter la structure, se projeter sur le futur lieu de garde et d'éveil de leur enfant et rencontrer les adultes qui prendront soin de lui, avant de valider leur choix pour poursuivre les démarches d'admission.

Il est important d'évoquer la façon de prendre en charge les enfants et le travail de l'équipe.

Il leur est expliqué le règlement intérieur et les différentes modalités de l'inscription, l'établissement du contrat suivant leurs besoins, et les moyens de règlements.

C'est aussi un temps pour évoquer l'investissement des parents au sein de la structure et la possibilité pour eux de participer aux différents événements mis en place sur le territoire.

b. **L'adaptation**

L'adaptation se déroule sur deux semaines, c'est le temps nécessaire à l'enfant pour prendre des repères.

C'est un moment privilégié d'écoute et d'échanges entre les parents et l'équipe. Elle a pour objectif de contribuer à un climat de confiance et de comprendre la complexité d'harmoniser les rythmes de vie de la maison et ceux d'un accueil en collectivité, elle est déterminante pour la suite de l'accueil de l'enfant.

Elle se déroule sur quinze jours pendant lesquels l'enfant restera à la crèche sur un temps de plus en plus long. Cela peut paraître long et contraignant au niveau des horaires, mais l'expérience confirme que c'est le temps nécessaire à un enfant pour entrer en relation de confiance avec des personnes qu'il ne connaît pas. Cependant, ce temps peut varier suivant les disponibilités des parents et le caractère urgent de l'accueil.

Dans un premier temps, les parents sont invités à répondre à un questionnaire afin de mieux connaître les habitudes de vie de l'enfant. Il détaille la façon de prendre en charge l'enfant, le rythme de la journée, répondre aux questionnements ou aux inquiétudes des parents.

Dans un second temps, l'enfant se sépare progressivement de ses parents afin de trouver ses propres repères. La première séparation dure environ vingt minutes, puis une demi-heure, puis une heure etc... jusqu'à passer une journée entière avec les autres enfants de la structure.

c. Accueil au quotidien, transmissions, retrouvailles

Chaque matin une professionnelle accueille les enfants, pendant que la seconde professionnelle prépare les repas.

L'accueil doit être de qualité pour que chacun se sépare dans de bonnes conditions, et l'attitude du professionnel est importante car à travers d'un regard, d'un sourire, d'une attention particulière à l'état émotionnel dans lequel l'enfant arrive, cela va conditionner sa journée.

Les transmissions permettent de vivre la séparation de façon sereine et confiante pour l'enfant et sa famille. Les objectifs sont multiples :

- Les parents transmettent les informations nécessaires à la prise en charge de leur enfant : comment s'est déroulé la nuit, la qualité du petit déjeuner, et quel est son état de santé s'il y a eu des médicaments donnés...
- Ils avertissent leur enfant du déroulement de sa journée (c'est papa qui viendra te chercher après le goûter, par exemple)
- L'enfant aura la possibilité durant ce temps de dire au revoir (avec l'aide de son doudou comme objet transitionnel) et peut être aussi de dire qu'il est un peu triste que son parent le quitte (pleurs). Il est important que l'enfant voit son parent partir même si cela génère quelques pleurs. Ainsi il comprend son absence, c'est pourquoi il est expliqué aux parents de ne pas partir en s'éclipsant ou en se cachant du regard de leur enfant.
- Le temps des transmissions doit être complet, sans être trop long car une fois que le parent a dit au revoir, l'enfant ne comprend pas que le parent reste.

Dès leur arrivée, dans la section moyens/grands des tapis rouges sont installés au sol, ils représentent un espace de jeux pour un enfant. Il est important que chacun puisse arriver dans la sécurité d'avoir son propre espace, sans être bousculé, en prenant le temps de retrouver ses repères. Ainsi il peut découvrir, manipuler et imaginer un jeu en particulier autant de temps que nécessaire. L'espace « cuisine » permet aux enfants de se retrouver à plusieurs pour des jeux d'imitations.

Les parents ont la possibilité d'appeler quand ils le souhaitent dans la journée pour prendre des nouvelles de leur enfant.

Le travail fait au sein de la structure est en lien étroit avec chaque famille, il respecte les choix de vie et les choix éducatifs dans la mesure où ils ne vont pas à l'encontre des règles de vie de la collectivité.

Les transmissions du soir : Le temps des transmissions permet de vivre les retrouvailles entre parent et enfant. Ce moment permet de parler du déroulement de la journée. L'équipe s'appuie sur un cahier dans lequel sont retranscrites les actions faites ou réalisées pour chaque enfant : le temps de sommeil, sa consommation alimentaire, les activités réalisées, les anecdotes sur sa relation aux autres ou tout autre événement qui permet aux parents de se projeter sur la vie de leur enfant à la crèche.

L'enfant pourra prendre le temps de dire au revoir à son lieu d'accueil, aux adultes, aux enfants.

Les parents sont invités à entrer dans la structure pour venir chercher leur enfant, et les bébés apprécient beaucoup d'être réveillés de leur sieste par leur parent !

2) Les soins

a. L'alimentation

• **LE REPAS**

Les repas sont apportés le matin par un prestataire extérieur en liaison froide, une diététicienne du groupe propose plusieurs repas équilibrés. Un membre de l'équipe est responsable de choisir le menu en tenant compte de la diversification alimentaire introduite chez les plus jeunes enfants, et du nombre d'enfants présent chaque jour de la semaine pour commander le nombre de repas au plus juste.

Chaque matin une personne est chargée de remettre en condition les repas arrivés, suivant les capacités de chaque enfant : en purée lisse, en mixé finement, avec des petits morceaux ou en morceaux. Une observation fine est primordiale afin d'être au plus proche des besoins et des capacités de l'enfant, dans un souci de suivre leur évolution et d'éviter les fausses routes.

La structure s'appuie sur un projet mis en place depuis l'ouverture qui préconise de réchauffer les repas dans des récipients en verre pour éviter la migration d'éléments ou d'émissions toxiques émanant des barquettes en plastiques dans lesquelles sont réceptionnés les repas.

La structure fournit deux sortes de lait en poudre. Si un enfant à un lait spécifique, il appartiendra aux parents de le fournir. Il sera renouvelé en fonction des dates de péremption. Les biberons sont préparés le matin, et consommés dans la journée.

L'équipe soutient et encourage l'allaitement maternel après la reprise de l'activité professionnelle. En effet, la mère a la possibilité de venir allaiter son enfant directement dans les locaux, ou bien de recueillir son lait dans un biberon étiqueté au nom de l'enfant. Il sera transporté jusqu'à la crèche dans un sac isotherme contenant un pack réfrigéré, et mis au réfrigérateur dès son arrivé. Le lait est réchauffé dans un chauffe biberon pour garder toutes les qualités nutritionnelles de lait, et consommé dans la journée.

L'équipe peut être un soutien aux mères par leur écoute. Cependant, si une situation demande des conseils plus approfondis, les mères sont invitées à prendre contact avec le centre de périnatalité de Bernay ou un autre professionnel de l'allaitement.

Le repas est un moment qui se veut convivial, l'adulte est là, encourageant les échanges et l'entraide entre les enfants.

• **L'EN-CAS**

Un en-cas est proposé le matin vers 9h00, il est composé de fruits frais, de fromages, ou de laitages, de pain... de nombreux enfants se lèvent tôt et ont peu d'appétit le matin, cet apport leur permet d'éviter d'avoir faim trop tôt, mais ne remplace pas le petit déjeuner.

• **LE DEJEUNER**

A la fin de la matinée, les plus jeunes enfants commencent leur déjeuner suivant les transmissions faites le matin par le parent. Les biberons sont donnés dans les bras de l'adulte pour apporter confort et sécurité, c'est un moment propice pour créer des liens de confiance entre l'enfant et l'adulte.

Les enfants qui ne peuvent s'asseoir en toute autonomie sont installés dans un transat ou simplement dans les bras de l'adulte. Ceux qui s'assoient seuls sont installés sur des chaises ayant un élément de sécurité pour éviter de glisser sous la table (élément pensé par l'équipe et réalisé par le service technique de l'Intercom). Chacun a ses couverts afin de stimuler leur envie d'imiter ceux qui essaient de manger seul, il est laissé le choix à l'enfant de découvrir les textures et les goûts avec ses doigts pour aller en douceur vers l'autonomie sous la présence bienveillante de l'adulte qui est là pour les encourager et les valoriser.

La diversification alimentaire à lieu une fois que les parents ont commencé, les professionnels sont force de conseils et de soutien pour conserver l'équilibre alimentaire dans ce moment de transition.

Les accompagner dans les gestes de la vie quotidienne passe par la responsabilisation et les enfants aiment être responsables ! Il a été mis en place un projet où les enfants s'investissent autour du repas : dans la section des grands un enfant, différent chaque jour, met la table pour tous. Les repas sont servis en début d'année par les adultes, puis peu à peu ce sont les enfants qui se servent eux même, afin d'acquérir de la finesse dans leur geste et prendre conscience de la quantité servie. Le repas en entier est servi dans une assiette compartimentée afin de donner toutes les possibilités à l'enfant de découvrir les goûts et les textures suivant son choix. A la fin du repas chacun se lave le visage face à un miroir, range son bavoir dans une bannette prévue à cet effet, et lave la table pour ceux qui le souhaitent.

- **LE GOUTER**

Pour les plus jeunes, les goûters sont proposés suivant les besoins de chacun, les biberons sont préparés le matin et donnés dans les bras de l'adulte.

Pour les plus grands, le goûter est proposé vers 16 heures, après que les enfants soient passés aux toilettes et se soient habillés. Le goûter se déroule dans les mêmes conditions que le repas, les enfants sont sollicités pour se laver le visage et les mains, pour ranger les bavoirs et laver la table pour ceux qui le souhaitent.

- b. **Le change**

Pour donner un cadre rassurant aux professionnels et permettre une prise en charge optimale des enfants dans les soins d'hygiène et de confort et de premiers secours, le médecin référent de la structure à valider des protocoles sur lesquels chacun peut se référer si besoin.

Les produits de soins utilisés par la structure sont le liniment oléo-calcaire, un savon doux pour le lavage des mains et de l'eau claire. Pour tout autre produit les parents doivent fournir un justificatif médical. La structure fournit les couches, les parents peuvent apporter leurs propres couches s'ils préfèrent ou si l'enfant ne les supportent pas.

Avant chaque soin, l'adulte prévient l'enfant par respect pour ce dernier. Le change du bébé reste un moment propice à créer un lien de confiance autant avec le langage verbal que par le langage corporel. L'enfant est changé autant de fois que nécessaire dans la journée.

Chaque enfant est accompagné dans ses nouvelles découvertes en lui donnant le temps.

Connaître le développement de l'enfant à chaque âge permet de lui proposer des actions qu'il est capable de faire.

Il a été repensé la façon de faire les changes avec les enfants qui se tiennent debout : pour respecter davantage leur autonomie et leurs capacités. Il leur est donné le choix de retirer leur couche et de se laver avec un gant, puis de se sécher avec des petites serviettes (réalisées par un membre de l'équipe), puis une professionnelle les aide à remettre une couche avant de les laisser se laver les mains. Ne plus porter de couches est une grande étape qui nécessite une maturation autant psychologique que physiologique. L'acquisition de la propreté sera réussie uniquement si l'enfant en montre l'envie sans la contrainte de l'adulte, sous peine de voir s'instaurer un blocage. Ce processus se met en place en collaboration avec les parents mais avant tout dans le respect de l'enfant. L'équipe soutient et l'accompagne sans lui imposer un rythme ni en lui rappelant d'aller aux toilettes, et en dédramatisant les « oublis ».

De plus, changer les enfants debout leur permet d'avoir accès aux toilettes ou au pot sans avoir à demander aux adultes, et la possibilité d'imiter les autres enfants les encourage à essayer.

3) Le sommeil

a. La sieste

Avant d'aller à la sieste chaque enfant de la section des grands est invité à retirer ses vêtements, et à les ranger dans une pochette (à sa hauteur) avec sa photo. C'est un moment important d'autonomie. Il est régulièrement expliqué aux parents que l'autonomie de l'enfant est favorisée par le port de vêtements adaptés à ses capacités, c'est-à-dire de préférer la culotte au body, les chaussures à scratch aux lacets, les jupes aux salopettes...

Les doudous et tétines sont à la disposition de l'enfant tout au long de la journée car ils sont essentiels à la sécurité affective de l'enfant en faisant le lien avec la maison, la famille. Il a été créé un « mur des familles » où chacun peut venir y afficher les photos de ses proches, les animaux domestiques...les enfants peuvent les décrocher et les prendre avec eux à tout moment, même pendant le temps de repos.

b. Le sommeil

Dans la section des bébés/moyens l'observation et la connaissance du rythme de chaque enfant sont importantes pour répondre à leur besoin de sommeil, c'est par la reconnaissance des signes annonciateurs de sommeil qu'il est proposé un repos, une sieste à l'enfant.

Dans la chambre des bébés, il y a cinq lits hauts à barreaux. Chaque enfant garde le même lit toute l'année afin de créer un repère et éviter les situations anxiogènes. Les enfants sont couchés sur le dos dans des turbulettes, un thermomètre permet de contrôler la température de la pièce. De nombreux contrôles visuels sont assurés par l'équipe en plus de la présence d'un baby phone.

Dans la section des moyens/grands, un temps calme est proposé dans leur chambre chaque matin, ou ceux qui en ont besoin peuvent se laisser aller au sommeil dans leur lit. Puis une sieste est proposée après le repas, chaque enfant choisit son lit en début d'année et garde le même pour créer un repère. Un adulte est présent tout le temps du repos pour apporter sécurité et réconfort si besoin.

L'équipe a compris l'importance et la difficulté que peuvent rencontrer certains enfants à s'endormir et a fait le choix de les accompagner parfois individuellement, par le bercement dans les bras, ou dans un fauteuil. Il y a en section une petite cabane qui permet aussi aux enfants de s'isoler et/ou de s'endormir avec ou sans la présence d'un adulte, mais dans l'ambiance sonore de la vie de la section.

Les enfants ne sont pas réveillés. Ils se lèvent lorsqu'ils ont fini de dormir suivant leur rythme naturel car pendant le sommeil l'hormone de croissance est sécrétée. Le système immunitaire est activé, la mémoire est renforcée, le système nerveux se mature pour favoriser les apprentissages et l'équilibre émotionnel.

Un adulte les attend dans la salle de vie pour les accueillir à leur réveil et leur proposer un échange en douceur, avant de passer dans la salle de change pour se laver et s'habiller.

4) Le développement

a. Le développement affectif et social

L'apprentissage émotionnel commence dès le plus jeune âge. L'enfant découvre peu à peu une vaste palette d'émotions qui évolue au fur et à mesure qu'il grandit.

Les professionnels sont à l'écoute des besoins de l'enfant pour lui apporter un attachement sécurisant suffisant pour lui permettre d'explorer le monde de la structure librement et d'établir des relations avec les autres enfants.

La présence, dans un même lieu, d'enfants de différents âges accroît les occasions d'apprentissages. Les plus jeunes sont motivés à agir comme les plus grands et les plus grands aident régulièrement les plus jeunes. Ce rapprochement crée un important lien social entre les enfants, d'autant plus fort qu'ils sont peu nombreux.

La compréhension émotionnelle est un axe de travail important au sein de la structure.

De nombreuses réflexions d'équipe ont permis de mettre en place différents outils à disposition des enfants.

Ainsi, il a été réalisé par un imprimeur une cloison imprimée de personnages représentant les quatre principales émotions.

Des coussins à l'effigie de ces personnages ont été créés pour permettre aux enfants n'ayant pas encore acquis le langage verbal d'exprimer aux adultes leur premier ressenti.

Chaque année, il y a un investissement spécifique pour l'achat de livres sur ce thème.

Des jeux de cartes ont été créés en lien avec certains livres pour permettre aux enfants de développer leur aptitude à discerner et à comprendre leurs émotions propres et celles des autres à travers la lecture et le jeu.

Chaque matin, les émotions sont évoquées et traduites en langue des signes, toujours dans le souci de permettre à chacun de s'exprimer, quel que soit son développement du langage.

Prendre conscience de ses compétences émotionnelles par la présence de l'adulte est sécurisant pour l'enfant, l'adulte est là pour l'accompagner à faire preuve d'empathie et de compassion envers les autres, d'avoir la possibilité de s'exprimer et d'avoir des mots posés sur les ressentis.

Chaque année, les enfants de la section des grands rencontrent les enfants de l'école du village qui se trouve à quelques mètres de la crèche. La passerelle est établie grâce à l'intervenante lecture qui intervient aussi à l'école. Ces échanges répétés tissent un lien entre les enfants et le professeur, ce qui atténue les angoisses liées à l'inconnu, l'enfant se retrouve dans un environnement qu'il retrouve chaque mois, entre mars et juin. Il retrouve aussi parfois les enfants qui étaient présents à la crèche l'année précédente.

b. Le développement cognitif

Le jeune enfant a besoin de jouer pour apprendre et pour développer sa capacité à penser.

Le jeu favorise l'acquisition de nouvelles connaissances et permet de créer un lien social.

Il expérimente, essaie, recommence sans cesse, il exerce son raisonnement et sa capacité d'analyse. Peu à peu ses jeux deviennent plus complexes, sa mémoire se renforce, il associe des idées et son imaginaire s'éveille.

La structure est composée de meubles bas. La majorité des jeux sont placés à libre disposition des enfants afin de leur permettre de développer leurs capacités suivant leur rythme. Chaque enfant étant différent, il ne peut y avoir un développement unique à leurs capacités.

Ainsi, il y a à disposition des livres, un parcours de motricité, plusieurs jeux symboliques, un espace de repos, des miroirs, des jeux de reconnaissance d'images, des jeux de coordination ou de manipulation fine.

Cet aménagement de l'espace est pensé pour évoluer avec les enfants en cours d'année, car l'environnement stimule l'enfant et lui donne envie d'explorer davantage son corps et son potentiel intellectuel.

c. Le développement psychomoteur

Le développement psychomoteur de l'enfant est basé sur l'élaboration du système nerveux et musculaire. Il représente le passage d'une motricité involontaire pour le nouveau-né, à volontaire lorsqu'il grandit.

Le développement psychomoteur implique des liens complexes avec le développement cognitif, affectif, social, émotionnel et aux différentes interactions plus ou moins riches avec l'environnement direct de l'enfant.

L'évolution du développement psychomoteur n'est pas constante, elle est constituée d'une succession de progressions rapides et de stagnations suivant un rythme variable.

C'est grâce aux expériences répétées et à l'exploration de son environnement que les possibilités fonctionnelles de l'enfant se multiplient, dans le but de construire harmonieusement le corps et l'esprit.

Pour les professionnels, avoir une connaissance approfondie des différents aspects psychomoteurs et affectifs assure une prise en charge optimale et une possibilité de dépistage précoce de troubles.

5) L'éveil

Une matinée à la crèche se déroule de façon à proposer aux enfants des temps calmes alternés avec des temps énergiques, et des temps qui incitent à la concentration entre des temps d'éveil à la rêverie.

a. Les jeux libres

Pour les bébés, il a été choisi de laisser l'enfant libre de ses mouvements. Emmi Pikler a démontré depuis longtemps l'importance de la motricité libre.

Elle favorise leur esprit d'initiative et leur créativité. Le rôle de l'adulte est d'encourager l'enfant dans l'effort sans faire à sa place. Le professionnel s'appuie sur ses compétences pour apporter un environnement et des gestes adaptés.

Les plus jeunes sont installés au sol sur des tapis afin de favoriser le ramping et de permettre à l'enfant de se muscler naturellement en se retournant.

L'enfant n'est pas installé en position assise s'il ne sait pas le faire de lui-même, car dans cette position l'enfant met toute son énergie à maintenir un équilibre précaire, ce qui peut entraîner des difficultés à mettre en place une évolution psychomotrice harmonieuse et risque de créer une accumulation de frustrations s'il n'arrive pas à se retrouver cette position, sans l'aide de l'adulte.

Dans la section des plus petits et suivant leurs besoins, il y a des jeux d'encastrement, des livres en tissus et cartonnés, des peluches, des marionnettes à doigts, des véhicules et des animaux à roues, un parcours de motricité, une cabane à cache-cache.

Dans la section des plus grands sont installés des tapis rouges qui représentent un espace de jeu pour un seul enfant. Des jeux y sont installés le matin, mais libre aux enfants de les ranger pour en sortir un autre. Cet espace permet à l'enfant de développer sa capacité de concentration sans être dérangé dans sa découverte.

Les jeux proposés sont basés sur la construction avec ou sans aimants, l'imagination avec les animaux, des jeux de loto aimantés, des livres (pas tous cartonnés), du laçage, du tri, du dessin de craie au tableau...

Les jeux libres sont installés le matin, à disposition libre toute la journée, et rangés le soir après la fermeture.

Les parents sont accompagnés dans cette compréhension du développement de l'enfant par des affiches explicatives dans l'entrée et par des échanges réguliers avec les professionnels lors des transmissions.

b. Les activités dirigées

« L'enfant se construit dans le mouvement » M. Montessori

Les professionnels ont à cœur de proposer des activités divertissantes aux enfants, mais la priorité reste l'envie ressentie de participer ou pas.

Il est proposé aux enfants de la section des grands chaque jour :

- Des ateliers de motricité avec des parcours pour escalader, grimper, ramper, ou des jeux d'imitations....
- De la danse
- Des jeux extérieurs suivant la météo, avec des tricycles, toboggan, et jeux de ballons...

c. Les jeux moteurs

Au travers des jeux moteurs l'enfant prend conscience de l'espace, de son corps et de ses capacités physiques. Ces jeux, adaptés à leurs capacités psychomotrices, permettent de renforcer la confiance et l'estime de soi, le partage avec les autres (la socialisation), la joie et les rires.

Tous les quinze jours, un intervenant sportif apporte un parcours de motricité différent, son intervention se base principalement sur l'observation du groupe pour proposer des actions spécifiques, pour développer l'équilibre, le tonus musculaire, l'esprit d'équipe, le sens du partage et du chacun son tour.

Chaque jour, il est proposé des jeux moteurs en mettant en place des blocs de motricité, des tunnels pour ramper, des jeux d'imitation des animaux pour se mettre à quatre pattes..., l'enfant est sollicité pour faire bouger toutes les parties de son corps dans le but de lui faire prendre conscience de ses capacités, très souvent ce moment s'accompagne de musique pour donner une notion de rythme.

Il y a aussi beaucoup de jeux de ballons et de cerceaux, pour développer la coordination entre l'œil et la main, les réflexes, la rapidité d'action, la précision du geste, la compréhension de quelques consignes...

Dès que le temps est favorable, les enfants ont accès à l'extérieur pour courir et pour développer leur capacité pulmonaire, faire du tricycle, des jeux de balancelle, du toboggan.

L'espace en herbe est moins stable que l'espace en gazon synthétique, ce qui leur permet de travailler davantage l'équilibre et la tonicité des chevilles.

Suite à ce moment énergique, des ateliers de motricité fine sont proposés. Le groupe est séparé en deux pour privilégier un travail individuel au sein du groupe, ainsi la parole de l'enfant est entendue.

d. La motricité fine

« Le jeu nourrit sans cesse le développement de l'enfant » J. Epstein

La structure est composée d'une unique pièce de vie pour tous les enfants, et l'ameublement mobile permet de créer des espaces sur mesure et adaptables tout au long de l'année suivant l'évolution motrice des enfants : ainsi il est proposé aux enfants un espace de jeux et de découvertes sécurisant et toujours en accord avec leur développement, et innovant puisque le dortoir des grands est également utilisé comme salle d'éveil à plusieurs moments de la journée.

Le dortoir est aménagé de façon à laisser le plus d'autonomie possible à l'enfant en disposant des jeux à sa hauteur et en lui laissant le choix du jeu, en lui donnant le temps de découvrir, de l'aider à faire seul sans le faire à sa place et l'accompagner dans le rangement.

La plupart sont des jeux de transvasements (haricots, lentilles, noix, semoule, eau...) dans des contenants différents. Ces ateliers développent leurs capacités de concentration, d'autonomie, d'estime de soi.

L'adulte est présent sans être envahissant, pour encourager et valoriser.

Le second groupe d'enfants s'installent dans la pièce principale où il leur est proposé des ateliers ludiques : déchirage, collage, peinture, gommettes... qui utilisent la dextérité du geste et le raisonnement de l'esprit en lien avec le développement cognitif de son âge. Ils sont une ouverture sur l'imaginaire et la créativité. L'équipe fait le choix d'utiliser le plus possible de matériaux de récupération et a la possibilité de recycler les objets du quotidien dans un souci économique et écologique.

Le rôle de l'adulte est d'accompagner l'enfant dans sa découverte du monde, en enrichissant son vocabulaire et ses connaissances. Etre en petit groupe permet de créer des moments propices aux échanges, avec la possibilité de parler de la famille, de l'école, ou autre...

Respecter le choix de l'enfant à participer ou non à l'activité proposée est primordiale. L'action n'est pas imposée, il est nécessaire que les activités réalisées naissent de l'envie de l'enfant.

6) Le bien-être

La stabilité est source d'une grande sécurité, c'est pourquoi le déroulement de la journée est très ritualisé afin que l'enfant puisse anticiper les événements car pour les enfants la notion de temps n'est pas mesurable.

Etre épanoui est la clé d'une vie réussie et d'un apprentissage dans la facilité, le poids de la collectivité peut se faire ressentir, il est important de se baser sur les observations et les connaissances des professionnels pour créer des moments individuels pour chacun au sein du collectif.

Respecter le rythme de vie de l'enfant passe par une observation précise des besoins : proposer un repos en matinée, ne pas réveiller un enfant qui dort où adapter le planning suivant l'attitude du groupe (besoin de se défouler ou au contraire d'un temps calme) il est primordial de savoir s'adapter.

Les ateliers des sens

a. Un potager pédagogique

Depuis plusieurs années, un potager pédagogique est exploité par les enfants, il est important de pouvoir être au contact de la nature et la situation géographique de la structure au cœur de la campagne est un atout à valoriser pleinement.

Les enfants ont une première approche du développement des fruits et légumes, ils sèment les graines et observent les plants grandir, puis vient le moment de la plantation en pleine terre ou chacun choisi son outillage. Il a été fait le choix d'acheter des outils en métal, à la taille de l'enfant mais identique au matériel utilisé pour le jardinage, l'enfant est responsabilisé dans son action.

La structure est en lien avec les différents services de l'Intercom, et le service espaces verts est un atout pour apporter des conseils et des plantes au potager pédagogique.

Le service bâtiment a entièrement conçu les bacs du potager en bois de récupération et a installé une cuve à récupération d'eau pour ne pas utiliser l'eau potable pour l'arrosage.

La récolte des fruits et légumes est un moment convivial qui crée du lien entre chaque enfant, et est sujet à de nombreux échanges sur l'alimentation, sur la découverte gustative et des odeurs.

Si la récolte est suffisante un panier rempli est à disposition des parents le soir pour se servir, et les enfants ne manquent pas de leur rappeler.

Ils peuvent aussi emmener leurs parents pour récolter directement fraises, tomates et herbes aromatiques.

La communication avec les familles pendant ce temps permet à l'équipe de créer un lien de confiance, de ne plus être axé uniquement sur l'enfant.

Un projet est en cours pour aménager ce potager et exploiter davantage le lien qu'il permet de créer autour de la parentalité.

b. L'atelier snoezelen

Il s'agit d'un atelier permettant l'exploration sensorielle (visuelles, sonores, tactiles, sensorielles, olfactives) pour atteindre une certaine détente.

Cet atelier se déroule dans l'espace du dortoir des grands, spécialement aménagé dont les lits sont empilés puis dissimulés derrière des paravents blancs qui ont été fabriqués spécifiquement pour cet usage par une créatrice de meubles en carton.

Cet espace est éclairé par un aquarium de lumières tamisées, agrémenté d'une musique douce pour favoriser une ambiance agréable.

Des objets sont à disposition des enfants faisant appel à leurs sens : des coussins lumineux au contact doux, des bâtons de pluie aux sonorités différentes, des objets lumineux, des coussins odorants, des matières à toucher... un travail de réflexions a été mené pour créer des objets à partir de récupération.

L'adulte est dans un positionnement d'écoute et d'observation porteur d'un cadre sécurisant et calme, permettant un relâchement propice au bien-être.

Il s'agit de trouver un juste équilibre entre stimulation et relaxation dans une relation respectueuse de chacun.

Le soir, les parents sont invités à venir chercher leur enfant pendant l'atelier, pour s'asseoir avec leur enfant pendant un temps de retrouvaille plus intime. C'est également un moment privilégié pour le parent de se retrouver seul avec le professionnel pour communiquer de façon plus confidentielle et d'être ainsi un soutien à la parentalité.

c. La relaxation

« La rêverie est un moment privilégié qui stimule la créativité » I. Filliozat

Chaque matin après le petit-encas, il est proposé aux enfants de se relaxer quelques minutes dans le dortoir avec leur doudou et tétine. Ce n'est pas un moment pour dormir, cependant les enfants peuvent s'assoupir si le besoin s'en ressent. Le store est légèrement baissé, la lumière est tamisée, l'aquarium de lumières est allumé et il y a de la musique douce. Chacun est dans son lit et ne sera pas importuné par son voisin, car il est important que chacun dispose de son espace. Il n'y a pas de manipulation d'objet, juste l'occasion de se recentrer sur soi-même.

A la fin de la séance, l'adulte propose aux enfants quelques mouvements de respiration, c'est l'occasion pour l'adulte d'expliquer l'importance du souffle et le lien à faire avec les émotions ressenties. Puis il est proposé un jeu pour la reconnaissance du schéma corporel, associé à une chanson et parfois à des questions auxquelles les enfants aiment à répondre.

La séance de relaxation se termine par l'envoi de bisous volants aux papas, mamans, mamies...pour garder un lien avec la famille et la maison. Evoquer ainsi les parents est rassurant pour l'enfant qui peut en parler librement, et évoquer aussi parfois ses inquiétudes ou son manque.

d. Le langage des signes

Une réflexion a été menée pour mettre en place un langage des signes simplifié, destiné aux enfants n'ayant pas encore acquis le langage verbal. Cependant, tous les enfants peuvent se l'approprier, il s'agit d'un outil créé pour tous.

Chaque matin lors du moment où les enfants se disent bonjour, il est consacré un instant pour parler du langage des signes.

Tous les quinze jours un nouveau mot leur est proposé. Une fiche dessin est affichée au mur autant pour les enfants que pour les adultes. C'est le moment propice pour chanter des chansons à gestes et refaire les mots connus.

Pendant la journée les adultes utilisent les gestes en même temps que la parole ce qui permet aux enfants d'associer plus facilement geste et compréhension.

Il est à constater que les enfants comprennent vite l'association des deux et l'utilisent facilement, même s'ils ont la parole acquise. Cette année l'expérience a été plus facilement mise en place dans la section des plus grands car la journée est davantage ritualisée et le langage des signes fait partie intégrante des rituels. Chez les bébés, la découverte des signes est plus ponctuelle et fait l'objet d'une réflexion pour l'inclure davantage.

Un livret est offert aux parents en début d'année, afin qu'ils puissent l'utiliser eux-mêmes, s'ils le souhaitent, ce qui favorise les échanges avec les parents intéressés, ou curieux.

V. PARTIE 4 – LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES

1) Age des enfants accueillis

L'accueil concerne les enfants de 10 semaines à 5 ans révolus. Cependant, les enfants de moins de 3 ans, non scolarisés, sont accueillis en priorité. Les espaces, le mobilier et les jeux étant davantage adaptés à ce public.

Néanmoins, s'il y a des places vacantes, le mercredi ou les vacances scolaires pendant lesquelles la structure est ouverte, des périscolaires pourront être accueillis.

2) Caractéristiques fonctionnelles

a. Les locaux

La Micro-crèche est composée :

- ✓ D'un sas d'entrée avec les vestiaires des enfants,
- ✓ D'un espace de vie avec jeux et motricité,
- ✓ D'un dortoir de 5 lits pour les bébés,

- ✓ D'un dortoir de 5 lits pour les grands,
- ✓ D'une zone de soins,
- ✓ D'une cuisine/biberonnerie,
- ✓ D'un espace extérieur,
- ✓ D'un bureau,
- ✓ D'un espace lingerie-vestiaire,
- ✓ D'un espace repas adultes,
- ✓ D'un sanitaire.

b. L'environnement

La Micro crèche est située dans le centre bourg de la commune nouvelle de Goupil Othon, en milieu rural.

A côté de la micro crèche, on trouve l'établissement scolaire avec les écoles maternelles et élémentaires,

c. Amplitude horaire et capacité d'accueil de la structure

L'Amplitude horaire

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après midi					
Journée	7h30/18h30	7h30/18h30	7h30/18h30	7h30/18h30	7h30/18h30

- ✓ Amplitude Journalière : 11
- ✓ Amplitude hebdomadaire : 55

Les parents doivent prévoir néanmoins un temps pour les transmissions

Capacité d'accueil

Tranche horaire	7h30 - 18h30
Nombre d'enfants accueillis	10

La capacité d'accueil est de 10 enfants. Le nombre de places réservées à l'accueil régulier et à l'accueil occasionnel n'a pas été fixé pour permettre une plus grande souplesse selon les besoins des familles.

3) Fermeture de la structure

Selon les besoins et l'évolution de la structure, les fermetures annuelles peuvent être modifiables.

Actuellement elles sont ainsi fixées :

- ✓ **Le mois d'Août (4 semaines)**
- ✓ **Une semaine à Noël**
- ✓ **Le Vendredi de l'Ascension**
- ✓ **Le lundi de Pentecôte**

Les dates de fermeture de la structure sont affichées tout au long de l'année.

Des fermetures exceptionnelles peuvent avoir lieu (journée pédagogique, conférence, ...).

Les parents en sont informés à l'avance.

Afin de favoriser l'adaptation des bébés à leur arrivée (le plus souvent au mois de septembre), la dernière semaine d'août est destinée uniquement à l'accueil des nouvelles familles, afin que les enfants puissent, de manière sereine, appréhender les premières heures dans la structure avec toute la disponibilité des professionnels.

4) Les différents types d'accueil proposés

Plusieurs informations sont à disposition des familles sur le site internet de l'Intercom Bernay Terres de Normandie concernant les structures. L'inscription à un E.A.J.E est soumise suite au dépôt d'un dossier de pré-inscription téléchargeable sur le site internet déposé ensuite au C.I.A.S.

Une commission de sélection est organisée au moins une fois par an, afin de statuer sur les places d'accueil en E.A.J.E pour la période de rentrée. Tout au long de l'année, les disponibilités de place sont proposées en lien avec la liste d'attente.

Suite à la commission ou à une disponibilité de place dans un E.A.J.E, un rendez-vous est fixé avec la direction de l'établissement. Les horaires d'accueil de l'enfant sont définis au plus près des besoins des familles et en fonction de l'agrément de chaque structure. Le contrat est élaboré par la direction de la structure et signé par la famille, la direction de la structure et le Président du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Le règlement des participations familiales s'effectue soit en ligne sur la portail famille, soit auprès des régies au pôle administratif du C.I.A.S à Beaumont-le-Roger, au pôle administratif de l'Intercom Bernay Terres de Normandie à Brionne ou au C.C.R.I.L. à la Trinité de Réville.

d. Accueil régulier

L'accueil régulier est proposé aux parents lorsque l'enfant vient de façon régulière et prévisible sur un temps donné.

Cet accueil est formalisé par un contrat de mensualisation passé entre la famille et la structure qui va définir la durée du temps d'accueil selon :

- Le nombre d'heures par jour (à déterminer selon les besoins)
- Le nombre de jours par semaine (de 1 à 5)
- Le nombre de semaines d'absence pour congés annuels sur une période négociée entre la famille et la structure
- La déduction des jours fériés et des jours de fermeture de la structure

e. Accueil occasionnel

Il concerne les enfants dont les besoins d'accueil sont connus à l'avance mais non récurrents. Ils peuvent faire l'objet d'une réservation selon la disponibilité de place.

f. Accueil d'urgence

Cette place est réservée pour une situation ponctuelle présentant un caractère d'urgence.

Elle permet de répondre à un besoin spécifique pendant une durée déterminée ou de faire un relais ponctuel avec un autre mode de garde (exemples : un appel pour une mission d'intérim ou l'hospitalisation d'une assistante maternelle).

L'accueil d'urgence pourra évoluer par la suite vers un accueil régulier ou occasionnel, en fonction des possibilités et disponibilités de la structure.

Dans la mesure où certaines de ces informations peuvent changer dans l'année, les parents peuvent trouver ces informations sur le tableau d'affichage à l'entrée de la structure ou sous forme de mots dans le casier de leur enfant.

5) Agrément PMI

- Nombre de places : 10
- Agrément modulé : non

VI. PARTIE 5 – LES DISPOSITIONS PARTICULIERES PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP OU ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Lorsque les parents sollicitent la structure pour accueillir leur enfant présentant une difficulté de vie, handicap ou maladie chronique, un entretien est établi avec la directrice afin de comprendre précisément les difficultés rencontrées par l'enfant.

Les situations sont toutes à étudier au cas par cas suivant le degré de difficulté de la prise en charge.

Puis, la situation est présentée à l'équipe afin de prendre en compte leurs capacités à accueillir cet enfant et surtout de voir ensemble si l'accueil de cet enfant est possible au sein d'un collectif.

Le médecin référent de la structure peut être un soutien aux questionnements ou inquiétudes du personnel.

Les parents ont à fournir un certificat médical attestant que l'état de santé de l'enfant est compatible avec la vie en collectivité et une ordonnance permettant la prise d'antipyrétique en cas d'hyperthermie, comme l'indique le règlement intérieur.

Une ordonnance est demandée si l'enfant a un traitement spécifique au quotidien.

Si l'enfant présente une difficulté de vie qui peut entraîner des complications de santé ou une difficulté qui survient soudainement et irrégulièrement alors un protocole d'accueil individualisé (P.A.I.) peut être rédigé.

Le P.A.I. est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant pour que son accueil en collectivité soit adapté à ses besoins. Il est établi en accord avec la famille, l'équipe de la structure, le médecin référent et le ou les organisme(s) spécialisé(s) s'occupant de l'enfant.

Lorsque l'enfant est suivi par une structure spécialisée, il est possible de prendre contact afin d'avoir un échange sur le développement de l'enfant mais aussi pour avoir un avis sur le positionnement des parents. Ces informations sont précieuses pour être un soutien à la parentalité ou pour prévenir une fragilité familiale.

Les éducateurs spécialisés ont souvent une prise en charge individuelle de l'enfant en difficulté, le rôle de la structure peut être de les accueillir afin de leur permettre de voir l'enfant dans un contexte collectif.

VII. PARTIE 6 – EQUIPE EDUCATIVE

« Une équipe existe à travers une savante alchimie entre le professionnalisme, le bon sens et la complexité des relations humaines » - C. SCHULL

L'équipe de la Micro crèche exerce ses missions sous la responsabilité de la Directrice du C.I.A.S et en collaboration avec la coordinatrice Petite Enfance.

La directrice est titulaire du diplôme d'Etat d'Educatrice de Jeunes enfants, elle encadre une équipe de trois assistantes petite enfance à temps plein titulaires du C.A.P Petite Enfance et/ou du B.E.P carrière sanitaire et sociale, et un agent d'entretien à temps partiel présent 2 heures par jour.

La coordinatrice Petite Enfance et la directrice travaillent en lien étroit pour mettre en œuvre le projet d'établissement et faire vivre les différents projets qui s'appuient sur les grands axes du projet de territoire.

La directrice de l'établissement fournit à chaque nouveau parent le règlement intérieur de la structure qui atteste en avoir pris connaissance.

Elle est chargée pour partie des tâches administratives, de l'organisation technique de la structure, des relations avec les parents. Elle s'assure de la mise en œuvre du projet pédagogique, de proposer et d'élaborer des projets d'animation et des ateliers pour les enfants. Elle veille au respect du bien-être des enfants et de leur sécurité. Elle participe à l'encadrement des enfants.

L'équipe travaille en binôme de deux personnes : deux sur l'horaire 7h30/15h45, et deux sur l'horaire 10h15/18h30 avec une pause méridienne d'une heure. Elle assure l'accueil, l'encadrement et la surveillance des enfants, ainsi que la création et l'animation des activités et l'épanouissement des enfants. Elle participe à la préparation et la distribution des repas, des soins d'hygiène et de confort de tous.

Si un agent vient à s'absenter les horaires sont revus en interne par la direction pour assurer une continuité d'accueil.

La directrice organise une réunion d'équipe mensuelle en dehors des horaires d'accueil des enfants, pour évoquer les éventuels changements organisationnels, les prochains événements de la structure, échanger sur les difficultés rencontrées par l'équipe auprès des enfants ou des parents, revoir ensemble les pratiques quotidiennes.

Tous les deux mois l'équipe rencontre une psychologue du travail afin d'évoquer les difficultés rencontrées, en dehors du cadre hiérarchique et sous couvert de confidentialité.

Chaque année, des entretiens annuels d'évaluation permettent de faire le bilan de l'année écoulée, et des entretiens individuels sont organisés à la demande et au besoin.

Les professionnels ont la possibilité d'effectuer des formations professionnelles, et de participer aux nombreuses conférences ou soirées à thèmes organisées sur le territoire.

Une clause de mobilité peut s'imposer à l'ensemble du personnel des EAJE, afin de prévenir au mieux l'usure professionnelle et relationnelle que l'on peut rencontrer dans cet univers professionnel.

- **Avec une psychologue vacataire**

La psychologue a un rôle de soutien auprès des équipes. Elle permet de faire réfléchir les équipes sur leurs pratiques professionnelles et contribue ainsi à la formation continue du personnel. La structure s'inscrit alors dans une véritable dynamique de soutien aux familles, de manière concrète en matière de prévention, de soutenance parentale et de coéducation.

- **Le soutien médical**

Un médecin généraliste exerce une mission de prévention et de surveillance de l'hygiène générale ainsi qu'une éducation à la santé auprès des enfants et des familles. Il apporte également des conseils techniques au personnel en cas de nécessité.

- **Accueil des stagiaires**

La structure accueille tout au long de l'année des stagiaires de niveau d'études différents, dans un souci d'ouverture des métiers de la petite enfance.

VIII. PARTIE 7 – LA DEFINITION DE LA PLACE DES FAMILLES ET DE LEUR PARTICIPATION DANS LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

Différents moyens de communication sont mis en place pour sensibiliser les parents à la vie de leur enfant au sein de la structure, ils sont pleinement invités à participer à tous les événements : informations transmises par le personnel, le panneau d'affichage à l'entrée, les messages directement mis dans le casier de l'enfant, les photos, le portail famille qui regroupe les événements liés à l'enfance, le site de l'Intercom Bernay Terres de Normandie qui relate les actions passées et à venir sur le territoire.

1) La réunion de bienvenue en début d'année scolaire

C'est le premier temps fort de l'année, nouveaux et anciens parents se rencontrent le temps d'un moment de partage. Les enfants retrouvent la crèche, après leur journée d'accueil, entourés des parents et des professionnels, avec souvent la fratrie qui découvre les jeux.

Ce moment permet à l'équipe de mettre en avant sa façon de travailler, d'expliquer et de répondre aux questionnements des familles dans un contexte plus détendu, et aussi de présenter le fil conducteur de l'année, les projets, et inviter à nouveau les parents à s'impliquer dans la vie de la crèche, à participer aux sorties...

2) Le Festival au cœur de la famille

Depuis deux ans, le Centre Intercommunal d'Action Sociale organise un festival pendant une quinzaine entière sur tout le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie en proposant des animations en faveur de la famille : balades intergénérationnelles, rencontres « papy-foot », conférences diverses, projections de films et autres animations familiales...

La structure s'inscrit pleinement dans le partage des informations aux familles sur cette organisation, pour permettre l'implication la plus aisée possible des familles à ces rencontres, mais aussi en proposant des animations destinées au public le plus jeune à travers des ateliers ludiques, grâce à l'expérience de chaque professionnel.

3) Le goûter de fin d'année

C'est un temps convivial de partage et de bonne humeur porté par l'ambiance de Noël et des prochaines vacances... Enfants et parents se retrouvent autour d'un goûter de chocolats chauds et de clémentines avant de profiter d'un spectacle pour clôturer l'année sur une touche festive.

4) Les sorties

Chaque année, il est organisé par l'équipe une ou plusieurs sorties pédagogiques.

Elles sont le fruit d'une réflexion d'équipe qui permet aux jeunes enfants une découverte sur l'extérieur. Les parents sont encouragés à participer à ces sorties, ce qui leur permet de voir leur enfant dans un cadre différent que celui familial, comment il se comporte avec d'autres enfants. C'est aussi un moment d'échanges entre les parents, leur permettant de parler de leurs difficultés rencontrées avec des enfants du même âge et parfois aussi d'échanger des astuces, des conseils...

Quelques fois la structure fait appel à un intervenant extérieur pour animer une sortie et permettre aux familles d'avoir un apport de connaissances sur un thème précis, la dernière en date fût une balade botanique en poussettes pour les plus petits, d'autres en porte bébés. Il a été choisi un samedi matin pour permettre aux deux parents d'être disponibles. L'animation permet la découverte d'une dégustation de crêpes aux orties.

5) Le repas – partage

Fin juin-début juillet la structure organise un repas - partage avec les familles qui le souhaitent.

Ce temps festif se déroule en dehors du temps d'accueil pour permettre à tous d'être présents.

Chacun apporte quelque chose à grignoter, pour se retrouver avant le départ définitif de certains enfants pour l'école.

Tout au long de cette année des liens se sont créés, autant entre les enfants qu'entre certaines familles, et c'est l'occasion de se retrouver en dehors du cadre pour se rapprocher, ou se dire au revoir.

Ce temps festif permet aussi à l'équipe de faire le point sur l'année écoulée, de s'interroger pleinement sur les attentes des familles, d'être au plus près de leur questionnement et aussi de mettre l'accent sur l'importance de l'implication des familles dans la vie de la structure.

Toute l'année, l'équipe travaille à filmer les enfants dans leur quotidien, puis ces morceaux de vie sont assemblés en un film qui est remis à chaque famille sur clé USB. Ce souvenir touche sincèrement les familles qui demandent chaque début d'année si le projet perdure.

IX. PARTIE 8 – LES MODALITES DES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

Le C.I.A.S est en relation notamment avec la Caisse d'Allocations Familiale de l'Eure et le Conseil Départemental de l'Eure.

1) La CAF

Un conseiller technique apporte son soutien sur le territoire en matière de conseil, d'expérience sur la politique de la petite enfance à développer.

C'est un partenaire pour faire évoluer les pratiques professionnelles. Il organise des formations spécifiques à la petite enfance et bien évidemment c'est un garant sur le plan financier dans le cadre de la Prestation de Service Unique (PSU) et du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

2) La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

La PMI est un service du Conseil Départemental qui a un rôle d'information, de prévention et de conseil auprès du personnel et des familles.

Les E.A.J.E ont établi des liens, et échangent avec la PMI de secteur pour mieux accompagner les familles fragilisées.

Ce partenariat a un effet rassurant et structurant auprès des familles qui se sentent ainsi guidées et soutenues, il permet également d'appliquer une cohérence des actions, de mener une véritable politique de prévention et d'accompagnement envers les familles qui en ont le plus besoin.

X. PARTIE 9 – CONCLUSION ET PERSPECTIVES

1) Conclusion

Ce projet est un socle fondamental au travail des professionnels. Il s'inscrit au cœur des pratiques quotidiennes et continuera donc évoluer en fonction des réflexions de chacun et de l'intervention de nouveaux facteurs. L'essentiel réside dans la cohérence entre ce qui est écrit et les actes quotidiens. Le projet est évalué chaque année afin qu'il puisse être réactualisé. Ceci permet d'évaluer l'action et de l'ajuster. La remise en question des pratiques est en effet essentielle pour un repositionnement adéquat au plus près des besoins de l'enfant et de sa famille évoqués tout au long de ce projet.

2) Perspectives

Suite au travail de réflexion conduit par l'équipe, différentes perspectives se dessinent :

- ✓ L'ouverture de la micro crèche sur la commune de Serquigny permettra un travail en commun des trois EAJE grâce à une mutualisation des projets pour un travail de cohésion envers les familles accueillies.
- ✓ Poursuivre la création de projets permettant la rencontre des familles entre elles pour échanger sur leur quotidien et éviter l'isolement social, ainsi il est prévu de nouvelles rencontres lors de réunions à thème mais aussi sur des temps plus informels tels qu'un rallye poussette, la fête de la musique des tous petits...
- ✓ Suivre l'avancement de la mise en place du projet « Ma Cigogne » porté par Pôle emploi avec la CAF et qui s'adresse aux demandeurs d'emploi souhaitant bénéficier d'un accueil ponctuel en crèche. Ce nouveau service facilitera leur recherche d'emploi en permettant l'accueil de leurs enfants. Actuellement ce projet n'est pas mis en place pour les micro-crèches.
- ✓ Continuer l'implication de la structure aux différentes animations du Festival au cœur de la Famille et informer largement les familles des différents événements se déroulant sur le territoire tout au long de l'année
- ✓ Faciliter l'accès à la structure des familles fragilisées socialement, par une difficulté de vie, par le handicap, par des situations d'urgence...
- ✓ Ouvrir à l'éveil artistique et culturel pour susciter la curiosité des enfants.
- ✓ Développer des réflexions autour d'éco-gestes pour tendre vers un E.A.J.E écoresponsable.

XI. Annexes : Fiche de poste

Temps complet : ☐ oui ☐ non Catégorie : Grade : Statut :	Directrice de la micro crèche Site de Goupil-Othon
---	---

Description du poste

Concevoir, organiser, coordonner la mise en place et le suivi du projet d'établissement de la micro crèche.

Assurer la direction du personnel de la structure.

Spécificités du poste

- Horaires variables
- Encadrement de personnel
- Encadrement d'enfants

Lieux d'exécution

La directrice effectue ses missions au sein de la structure « micro-crèche » située Rue du Neubourg – Lieu-Dit « Le Presbytère » à Goupil Othon (27170).

Place du poste dans l'organisation

La directrice de la micro crèche est placée auprès du Pôle Enfance Jeunesse et agit sous l'autorité de la coordinatrice Petite Enfance.

Relations fonctionnelles

- Contacts permanents avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents
- Relations régulières avec les différents membres de l'équipe
- Relations ponctuelles avec les personnels intervenants, les organismes extérieurs et les partenaires (psychologue, intervenants extérieurs...)
- Relations ponctuelles avec les acteurs de la vie locale
- Relations ponctuelles avec les services communs

Missions / Compétences mises en œuvre

Encadrement de l'équipe de professionnels

- Organiser la planification des équipes (plannings de travail, pose des congés ...)
- Organiser le remplacement des agents absents (maladie, formation, congés...) le cas échéant
- Contrôler les feuilles d'état de frais kilométriques ainsi que les fiches d'heures à récupérer
- Suivre la formation professionnelle des membres de l'équipe
- Rendre compte à la coordinatrice petite enfance de demandes particulières, situations spécifiques... d'un agent
- Assurer l'entretien professionnel des membres de l'équipe

Réponse aux candidatures spontanées et accueil des stagiaires

- Compléter les bordereaux de suivi de candidature adressés par la direction du C.I.A.S.
- Compléter les documents nécessaires à l'accueil des stagiaires acceptés (formulaire d'engagement, convention, attestation de stage...)
- Organiser l'accueil effective du stagiaire (horaires, missions confiées...)

Conception, animation et mise en œuvre du projet d'établissement

- Analyser les besoins des familles et des enfants et les évolutions de l'environnement social
- Définir un projet éducatif en cohérence avec les orientations des élus et les politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse
- Garantir le respect des procédures internes
- Proposer et négocier, avec la ligne hiérarchique, les moyens de mise en œuvre
- Associer les parents à la construction du projet d'établissement et à la vie de la structure
- Concevoir des projets en intégrant la notion de développement durable

Accueil, orientation et supervision de la relation aux familles ou substituts parentaux

- Informer les parents ou substituts parentaux sur les modalités de l'accueil des enfants
- Constituer les dossiers administratifs et calculer la participation financière des familles
- Gérer la contractualisation avec les familles
- Concilier besoins de l'enfant et demande(s) de la famille pour proposer la solution la plus adaptée
- Prendre conscience de l'impact de ses représentations socio-culturelles et professionnelles quant à l'éducation, aux besoins de l'enfant et aux modes de vie
- Organiser l'accueil et l'intégration d'un enfant porteur de handicap

Conception et mise en œuvre du projet pédagogique de la structure

- Définir les modalités pédagogiques du projet d'établissement
- Garantir la cohérence et l'harmonisation des pratiques
- Favoriser l'analyse des pratiques
- Superviser, accompagner et ajuster les pratiques pédagogiques
- Concevoir un aménagement des locaux et des espaces conforme au projet et aux besoins de l'enfant

Moyens techniques

- Locaux équipés et adaptés
- Matériel de puériculture et de jeu adapté aux normes en vigueur, à l'âge des enfants accueillis et aux conditions d'utilisation
- Matériel d'hygiène
- Matériel informatique et de télécommunication

Responsabilités

L'agent est responsable de :

- La sécurité des enfants tant physique que psychologique et affective
- La satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant
- L'assurance que la personne qui vient chercher l'enfant est habilitée
- L'accompagnement de l'enfant, de son développement en prenant en compte son histoire personnelle et en respectant son rythme individuel
- La propreté, de l'hygiène et du respect du matériel (jouets, mobilier...) ainsi que de l'environnement
- Le dépistage des troubles éventuels présentés par l'enfant
- La transmission des informations aux responsables et aux personnes concernées
- La bonne communication avec les parents concernant l'enfant
- L'encadrement d'une équipe composée de 4 personnes
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité dans la structure

Savoirs faire requis

- Notions d'évolutions sociales des différentes formes de familles
- Notions d'ergonomie spécifique aux lieux d'accueil du jeune enfant
- Notions relatives au développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 3 ans
- Connaissance des méthodes d'analyses de pratiques
- Connaissance des théories, méthodes et pratiques permettant une co-construction avec la famille
- Savoir reconnaître les signes de maltraitance et les procédures à suivre
- Savoir appliquer la méthode d'écoute active et de reformulation auprès des équipes, et de debriefing après des situations difficiles
- Notions de management par les compétences collectives et d'organisation qualifiante

Savoir être requis

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| ➤ Autonomie | ➤ Patience |
| ➤ Adaptabilité | ➤ Ponctualité |
| ➤ Amabilité | ➤ Réserve |
| ➤ Capacité à animer | ➤ Sens de l'observation |
| ➤ Créativité | ➤ Sens de l'organisation |
| ➤ Diplomatie | ➤ Sens des responsabilités |
| ➤ Esprit d'initiative | ➤ Sens du service public |
| ➤ Facilité de contact | ➤ Sens du travail en équipe |
| ➤ Faculté d'écoute | ➤ Tolérance |

Temps complet : Catégorie : Grade Statut :	Assistante petite enfance
---	----------------------------------

Description du poste
Réaliser la prise en charge d'enfants de 2 mois et demi à 3 ans, les guider dans les gestes de la vie quotidienne et effectuer des soins d'hygiène et de confort afin de contribuer à leur bien-être et à leur développement.

Spécificités du poste
- Temps de travail réparti sur 3 jours / semaine soit 9h par jour jusqu'au 31/05/2019 puis sur 2 jours/ semaine soit 9h par jour à partir du 01/06/2019 jusqu'au 02/08/2019. - Horaires variables - Encadrement d'enfants - Travail en équipe

Lieux d'exécution
L'agent effectue ses missions au sein de la structure « multi-accueil » de la Maison de l'enfance située 17 rue du Pont-aux-Chèvres à Beaumont-le-Roger (27170). L'agent peut être amené à effectuer des remplacements au sein de la micro-crèche de Goupil-Othon située Rue du Neubourg – Lieu-Dit « Le Presbytère » à Goupil-Othon (27170) et de la micro crèche de Serquigny située Rue Max Carpentier- « Le Haras » à Serquigny(27470).

Place du poste dans l'organisation
L'assistante d'accueil petite enfance est placée auprès du Pôle Enfance Jeunesse et agit sous l'autorité du responsable du multi-accueil.

Relations fonctionnelles
- Contacts permanents avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents - Relations régulières avec les différents membres de l'équipe - Relations ponctuelles avec les personnels intervenants dans la structure (psychologue, intervenants extérieurs...)

Missions / Compétences mises en œuvre
<u>Relations avec les parents ou substituts parentaux</u> - Etablir une relation de confiance avec les parents - Communiquer avec la famille au quotidien : tenir à jour un cahier de transmission afin de conserver une trace écrite des événements majeurs - Respecter le choix de la mère en matière d'allaitement - Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant et alerter le responsable hiérarchique - Prendre en compte la diversité culturelle

Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants

- Aider à la séparation en proposant des conditions favorables et en préservant les liens avec la famille
- Identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité, assurer la sécurité affective et physique de l'enfant
- Favoriser les relations et interactions entre enfants et entre enfants et adultes, dans le respect des règles de la structure et de la vie de groupe
- Verbaliser à l'enfant
- Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité
- Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant : respecter le régime alimentaire et préparer les biberons (stérilisation et préparation dans les normes d'hygiène)
- Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux...) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants dans le respect du projet d'établissement

Elaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants

- Elaborer des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
- Favoriser l'éveil et le développement sensori-moteur de l'enfant en s'appuyant sur les techniques de jeux incluant la notion de plaisir
- Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression
- Réguler les interactions entre les enfants

Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie

- Aider l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, sphinctérienne...)
- Créer un lieu de vie ludique où chaque enfant peut expérimenter, faire des acquisitions et tendre vers l'autonomie
- Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet de la structure
- Accompagner l'enfant dans une démarche éducative de développement durable

Relations avec l'équipe

- Créer et aménager, en équipe, un lieu de vie sécurisant et adapté aux besoins des enfants
- Observer les enfants et analyser les situations en équipe
- Participer à la cohésion dans l'équipe et au développement de relations harmonieuses et de l'ambiance du multi-accueil

Mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité

- Participer à la surveillance médicale de l'enfant
- Repérer les signes de mal-être, rassurer l'enfant et transmettre les informations aux responsables et aux parents
- Appliquer les règles d'hygiène afin de ne pas apporter d'agents infectieux à l'enfant et éviter la transmission de ceux-ci d'un enfant à l'autre
- Assurer la sécurité et prévenir l'accident
- Alerter et réagir en cas d'accident

Participation à l'élaboration du projet d'établissement

- Situer sa fonction et son rôle dans le service et dans l'équipe
- Participer au travail de l'équipe et aux réunions
- Rendre compte d'observations et d'activités effectuées
- Favoriser la participation des parents à la vie de l'établissement

Mission complémentaire

- Aide aux tâches ménagères si nécessaire

Moyens techniques

- Locaux équipés et adaptés (dortoir, coin cuisine, salles de jeux, toilettes, change, vestiaires...)
- Matériel de puériculture et de jeu adapté aux normes en vigueur, à l'âge des enfants accueillis et aux conditions d'utilisation
- Matériel d'hygiène

Responsabilités

L'agent est responsable de :

- La sécurité des enfants tant physique que psychologique et affective
- La satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant
- L'assurance que la personne qui vient chercher l'enfant est habilitée
- L'accompagnement de l'enfant, de son développement en prenant en compte son histoire personnelle et en respectant son rythme individuel
- La propreté, de l'hygiène et du respect du matériel (jouets, mobilier...) ainsi que de l'environnement
- Le dépistage des troubles éventuels présentés par l'enfant et de l'information auprès du responsable
- La transmission des informations aux responsables et aux personnes concernées
- La bonne communication avec les parents concernant l'enfant

Savoirs faire requis

- Notions d'évolutions sociales des différentes formes de familles
- Notions d'ergonomie spécifique aux lieux d'accueil du jeune enfant
- Notions relatives au développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 3 ans
- Techniques artistiques, manuelles, ludiques
- Techniques d'écoute active, de communication, d'observation
- Techniques de régulation et de résolution de conflits
- Connaissance des maladies infantiles et signaux d'alerte (fièvre, poussées dentaires, érythèmes...)
- Connaissances des principes d'hygiène corporelles (toilette, change, habillage...)
- Maîtrise de l'utilisation des produits de soins
- Respect des règles et consignes de sécurité et d'hygiène

Savoir être requis

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| ➤ Autonomie | ➤ Patience |
| ➤ Adaptabilité | ➤ Ponctualité |
| ➤ Amabilité | ➤ Réserve |
| ➤ Capacité à animer | ➤ Sens de l'observation |
| ➤ Créativité | ➤ Sens de l'organisation |
| ➤ Diplomatie | ➤ Sens des responsabilités |
| ➤ Esprit d'initiative | ➤ Sens du service public |
| ➤ Facilité de contact | ➤ Sens du travail en équipe |
| ➤ Faculté d'écoute | ➤ Tolérance |

Temps complet : ☐ oui ☐ non Catégorie : Grade : Statut :	Agent d'entretien
---	--------------------------

Description du poste
Effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et salles collectives du bâtiment.

Spécificités du poste
- Nombreux déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention - L'activité peut être exercée en présence des usagers - Horaires réguliers - Port de vêtements professionnels adaptés - Manipulation de produits - Pénibilité liée à la station debout

Lieux d'exécution
Maison de l'enfance : 17, rue du Pont-aux-Chèvres – 27170 Beaumont Le Roger

Place du poste dans l'organisation
L'agent agit sous l'autorité du responsable du Multi accueil.

Relations fonctionnelles
- Relations avec les agents sur site - Contacts possibles avec les usagers

Missions / Compétences mises en œuvre
<u>Nettoyage des locaux</u> - Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites - Manipuler et porter du matériel - Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter - Lire les étiquettes et respecter les consignes d'utilisation - Aspirer, balayer, dépoussiérer, laver et cirer les locaux et les surfaces - Laver les vitres - Différencier les produits acides et alcalins - Respecter la discrétion requise lors des interventions dans les locaux occupés <u>Tri et évacuation des déchets courants</u> - Opérer le tri sélectif - Répartir les différents déchets dans les conteneurs adaptés - Contribuer aux économies d'eau et d'énergie

Contrôle de l'état de propreté des locaux

- Vérifier l'état de propreté des locaux
- Identifier les surfaces à désinfecter et à nettoyer

Relations au supérieur hiérarchique

- Rendre compte du déroulement de l'activité
- Informer des produits manquants pour le réapprovisionnement
- Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les lui signaler

Moyens techniques

- Matériel de nettoyage et de petit entretien (aspirateur, balai, pelle, balayette, raclette, seau...)
- Chariot d'entretien
- Vêtements de sécurité
- Local technique

Responsabilités

L'agent est responsable :

- De l'utilisation du matériel et des produits
- Du respect des règles de sécurité dans le stockage des matériels et produits dangereux

Savoir-faire requis

- Connaissance des locaux
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Connaissance du matériel
- Maîtrise des règles d'utilisation des machines industrielles de nettoyage
- Maîtrise des règles d'utilisation des produits
- Notion de toxicité des produits dangereux
- Notions de pourcentage, de dosage et de proportion
- Connaissance des gestes et postures liés à la manutention
- Connaissance des règles de base du tri sélectif
- Connaissance des risques électriques, thermiques....
- Connaissance des normes et procédures d'alerte
- Restitution de l'information (rendre-compte)

Savoir être requis

- | | |
|---------------|-----------------------------|
| ➤ Autonomie | ➤ Réserve |
| ➤ Amabilité | ➤ Rigueur |
| ➤ Discrétion | ➤ Sens de l'observation |
| ➤ Dynamisme | ➤ Sens de l'organisation |
| ➤ Patience | ➤ Sens du travail en équipe |
| ➤ Ponctualité | ➤ Sens du service public |